

BOULANGERIE ARTISANALE :

PAS DE PAIN, LE 7 MARS

Le syndicat Cgt du personnel de la boulangerie et de la pâtisserie appelle les salarié(e)s de la profession à ne pas produire de pain le 7 mars pour la défense de nos revendications.

Le syndicat appelle à s'inscrire massivement dans les manifestations, se mettre en grève, distribution de tracts, jusqu'au retrait définitif du projet Macron-Medef.

Alors que l'inflation explose, l'augmentation des salaires est une urgence, les patrons boulangers reçoivent les aides de l'Etat, ils oublient qui crée les richesses.

Le syndicat revendique :

- Le salaire d'embauche à 2 180 €
- 2 jours de repos consécutifs incluant le dimanche
- Un véritable 13ème mois
- Amélioration des conditions de travail, aération du laboratoire et du fournil
- Une retraite pleine à 75 % de reversement, un départ à la retraite à 55 ans pour les emplois pénibles.

Pour la Cgt la retraite c'est 60 ans.

Un salarié hautement qualifié coefficient 185 = 12,77 € de l'heure, en région parisienne c'est beaucoup trop peu pour vivre dignement. Quand on voit que le patronat ne nous trouve plus rentable à 54 ans, puisque nos conditions de travail se dégradent de jour en jour, alors à 64 ans !!!

LA RETRAITE A 64 ANS, C'EST NON !!!



Paris, le 6 mars 2023

Syndicat du personnel de la boulangerie et pâtisserie de la région parisienne